



l'Automne, source de vie...

BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre à 18h30, le bureau du conseil syndical du SAGEBA s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie de Morienvall, à la suite de la convocation qui lui a été adressée.

Membres en exercice : 10

Présents : 6

Étaient présents :

Représentants de la CCPV : M. HAUDRECHY (président), M. GAGE

Représentants de la CCRV : M. DAVIN (1^{er} vice-président / communication)

Représentants de l'ARCBA : M. PICART, M. VERDRU

Représentants des communes : M. BATON

M. HAUDRECHY souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres présents de leur disponibilité.

Afin de vous permettre de retrouver toutes les informations données pendant le conseil, vous trouverez ci-joint, les documents présentés lors de cette séance :

https://bassin-automne.fr/wp-content/uploads/2021/09/20210914_sageba-bureau_v1.pptx

1. POINT TECHNIQUE

Protection des eaux souterraines - Camille BASIRE, chargée de mission eaux souterraines

Dossiers en cours :

- **Etudes de l'aire d'alimentation de captage - Vauciennes et Vaumoise**

Une réunion de présentation des résultats du diagnostic territorial multi-pressions s'est tenue le 16 juin 2021

- **Avancée sur l'aire d'alimentation de captage - Auger Saint Vincent**

- Un sondage a été envoyé autour de la restauration collective fin juillet afin de répertorier les besoins
- 15 réponses ont été obtenues, soit un retour de 80% de la part des élus
- L'analyse de ces réponses est actuellement en cours

- **Tour de plaine**

Un repérage et un suivi des pratiques agricoles a été effectué le 08 septembre 2021. L'objectif est de repérer sur le terrain ce qu'il se passe dans les champs en période automnale et ainsi localiser les repousses de colza, les couverts d'intercultures, etc.

- **Développement du chanvre**

Un projet logistique avec les agriculteurs du GIEE Is'eau aura lieu début octobre ayant pour réflexion le stockage des pailles de chanvre une fois récoltées et le transport entre la parcelle de stockage et l'usine de défilage en Seine et Marne.

Dossiers à venir :**• Etudes de l'aires d'alimentation de captage - Vauciennes et Vaumoise****Plusieurs réunions prévues :**

- Le lundi 20 septembre avec un partage d'expériences entre agriculteurs de l'aire d'Auger et les agriculteurs des aires de Vaumoise et Vauciennes afin d'échanger sur les actions réalisables sur le territoire.
- Concertation pour l'élaboration du plan d'actions des aires d'alimentation de captage Vauciennes et Vaumoise, menée par le bureau d'études STUDEIS : le 22 septembre sur la thématique agricole avec la présence de tous les acteurs
- le 28 septembre sur la thématique assainissement, urbaine, industrielle, etc. avec la présence de tous les acteurs.

• Avancées sur l'aire d'alimentation de captage - Auger-Saint-Vincent

- Un comité de pilotage se tiendra afin d'établir un bilan des années 2020 et 2021 et effectuer une évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions.

• Contrat territorial Eau & Climat - CTEC

Diagnostic du forage d'alimentation en eau potable de Vauciennes Cette action est inscrite au CTEC et est portée par la commune de Vauciennes. Le SAGEBA intervient uniquement en appui.

Un début des prospectives et d'identification des besoins se fera en automne.

Il est indiqué que la compétence en eau potable est détenue par les communes de la CCPV et non par la communauté de communes.

Les cours d'eau - Christophe LETOT - technicien de rivière**• Travaux de restauration au Berval**

- L'enquête publique est terminée avec un avis favorable
- L'arrêté préfectoral a été reçu début juillet
- Le SAGEBA finalise le dossier de consultation des entreprises et l'appel d'offres sera lancé en octobre. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin d'année 2021 voire début 2022
- Les subventions attendues sont de 80% de la part de l'AESN, 10% de la part du fonds européen et 10% des propriétaires
- Le suivi scientifique des travaux (scientifique minimal) a débuté, permettant de suivre l'impact des travaux sur la qualité du cours d'eau.

Il est réalisé en partenariat avec la fédération de pêche (pour l'aspect poissons), avec la DREAL (pour les diatomées, invertébrés, macrophytes) et un bureau d'études (pour l'indice carhyce qui détermine la forme de la rivière et la physico chimie) et permettra de faire un comparatif entre avant et après travaux.

• Aménagement du moulin de Glaignes pour la restauration de la continuité écologique

- L'étude est presque terminée
- Le démarrage des travaux s'effectuera à partir de mai 2022
- Le montant de l'étude et la maîtrise d'œuvre des travaux s'élèvent à 30 720 € TTC
- Les subventions attendues sont de 40 % de la part de l'AESN et 33% du Conseil Départemental 60 en attente de confirmation
-

• PPRE : Instruction et enquête publique

- Sur la demande de la DDT (direction départementale des territoires), des compléments leur ont été envoyés. L'instruction du dossier est terminée
- Une rencontre avec le commissaire-enquêteur aura lieu la semaine prochaine, puis l'enquête publique commencera en octobre.
- Le SAGEBA est actuellement dans l'attente de l'arrêté inter-préfectoral d'ici fin décembre, ce qui permettrait de démarrer les travaux en début d'année 2022.

- **PPRE : concertation pour la co-construction du programme opérationnel**
 - Des réunions de concertation ont eu lieu au début de l'été afin de co-construire avec les élus du SAGEBA le programme d'actions
 - 3 réunions en groupe de travail sont prévues, le 23 septembre pour le secteur Sainte Marie à Crépy en Valois, le 27 septembre pour le secteur amont à Villers Cotterêts et le 28 septembre pour le secteur aval à Verberie

Les zones humides - Victor VEEGAERT, chargé de mission zones humides

Dossiers en cours :

- **PPRE- études faune flore**
 - Ces études doivent être réalisées avant les travaux afin de vérifier qu'il n'y aura pas d'impact sur des espèces protégées
 - Une relance du marché a été effectuée avec deux offres à la clé.
 - Le candidat retenu est Rainette
 - Le dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) est en cours
 - Le coût prévisionnel de cette étude s'élève à 23 400 € et sera subventionnée à hauteur de 80% par l'AESN
- **Hiérarchisation des zones humides**
Pas d'avancement
- **Inventaire des mares et petites zones humides de plateaux et versants**
 - L'inventaire a commencé cet été. Ce travail consiste à compléter l'inventaire des zones humides du SAGEBA, car toute une zone située sur les plateaux ou les versants était inconnue.
 - Il y a eu 38 vérifications au total depuis le début annuel de l'inventaire
 - 16 mares ou plans d'eau ont été ajoutés, situés sur des communes de plateaux avec lesquelles nous avons assez peu d'échanges sur les volets cours d'eau ou zones humides
- **Communication**
 - Un film résumant les travaux au Berval est prévu. Des plans par drones ont été réalisés début septembre par le prestataire.

Dossiers à venir :

- **Inventaire des mares de plaines et plateaux**
L'inventaire est en cours de finalisation.
- **PPRE**
 - Un rendez-vous avec la mairie de Béthisy Saint Martin doit être pris afin d'échanger sur le projet de restauration (aménagement du cours d'eau et de la zone humide)
- **Projets de restauration**
 - Des projets de restauration sont actuellement en cours, notamment un projet sur le secteur de Verberie.
 - Un rendez-vous à Saint Sauveur et Verberie, avec le Conservatoire d'espaces naturel de Picardie est à prendre
 - Un projet a également émergé sur le secteur d'Haramont courant mai dernier
- **Communication**
 - Communication sur les mares et petites zones humides
 - Outils de communication liés à la hiérarchisation
 - Atlas cartographique du SAGEBA

- Une randonnée commentée est organisée avec le SAGEBA et le CPIE le 25 septembre. Les thèmes abordés seront les travaux de restauration des cours d'eau et la gestion des zones humides.
- **Hierarchisation des zones humides**
 - Finalisation en cours avec l'export des cartes, la rédaction de la note méthodologique, la rédaction d'une note simplifiée et d'outils de communications. La deadline est fixée au 31 décembre 2021 avec la validation technique de cette hiérarchisation.

La hiérarchisation des zones humides s'effectuera en fonction du temps que prendra la concertation liée au PPRE. Cela signifie un démarrage plus tôt début octobre avec un objectif de finalisation pour la fin de l'année.

Mme DENTEL ajoute que cette hiérarchisation est très importante afin de savoir où il faut agir en priorité sur les projets de restauration des zones humides. Cela mettra en avant les zones humides en fonction de leur enjeu et de leur fonctionnalité ce qui permettra de lutter contre les inondations, favoriser la biodiversité, etc. Cette hiérarchisation débutée en 2017 doit être techniquement validée d'ici la fin de l'année 2021.

Planification du SAGE et du CTEC - Hélène DENTEL, directrice et chargée de mission SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et Contrat territorial eau & climat

- **Réseau de mesure de la qualité des eaux du bassin de l'Automne 2021-2024 du SAGEBA**
 - Le marché a été lancé et nous avons réceptionné trois offres
 - Le candidat retenu est AQUABIO

- **Ruissellement**

Marché érosion du ru de Longpré et du ru de Bonneuil

- 2 marchés ont été lancés cet été sur deux bassins, le ru de Bonneuil et le ru de Longpré
- Les consultations ont débuté le 13 juillet et ont pris fin le 3 septembre
- 3 offres ont été reçues
- Les analyses de ces offres sont en cours et ce, jusqu'au 27 septembre
- Il est prévu une durée de 8 mois, avec un démarrage dès le mois d'octobre

Etude du risque érosion / ruissellement / coulées de boues sur le bassin versant

- Un 1^{er} travail avec les étudiants d'UniLaSalle a été effectué l'année dernière et qui a amené à commencer à travailler sur une première étape qui est l'aléa (possibilité qu'un événement arrive). Cette année la poursuite du travail de 2020 est proposée pour avancer jusqu'à la cartographie du risque, c'est-à-dire la possibilité conjuguée à un enjeu qu'un événement ait réellement des impacts. Il s'agira de cartographier ce risque en définissant en amont les enjeux du territoire. Le projet se déroulera de septembre à décembre 2021.

Sensibilisation

- Une réflexion au sein d'un groupe de travail pour l'organisation d'une journée à l'échelle du département de l'Oise est en cours. Cette journée se déroulera l'année prochaine.
- **Commission Locale de l'Eau**
 - Le renouvellement est en cours depuis plus d'un an et a progressé. L'arrêté préfectoral structurel a été signé, cela signifie qu'il identifie les structures. L'arrêté préfectoral nominatif qui identifiera le représentant au sein de chaque structure est en attente.
 - Une 1^{ère} réunion de sensibilisation sera organisée. La date d'octobre est en cours de validation. Lors de cette réunion, il s'agira d'expliquer aux nouveaux membres la signification et le rôle d'une commission locale de l'eau et de prendre le temps de partager sur les enjeux du territoire en matière d'eau.
 - Deux avis ont été rendus : une demande d'irrigation et le PLU de la commune de Fresnoy le Luat.

- **SAGE - schéma d'aménagement et de gestion des eaux**

Tableau de bord : indicateurs

- Un travail important a commencé sur le tableau de bord qui regroupe l'ensemble des indicateurs afin de suivre l'évolution du territoire sur les thématiques assainissement, eau potable, agricole, biodiversité, cours d'eau, etc.
- Poursuite de la refonte du tableau de bord et remplissage des indicateurs (en collaboration avec l'équipe jusqu'au 24 septembre)
- Début de la collecte des informations auprès des acteurs pour le suivi 2020/2021

Aménagement et développement du territoire : le paysage

- Lancement d'un projet de travail avec l'école UniLaSalle afin de faire émerger un « plan paysage » sur l'aire d'alimentation de captage d'Auger Saint Vincent. L'idée est de se demander quels éléments fixes du paysage, à la fois en milieu rural et en milieu urbain, permettrait d'avoir un enjeu paysager, un enjeu biodiversité, un enjeu Erosion, etc. et d'imaginer où ces éléments pourraient être développés.
Ce travail sera réalisé de septembre à décembre 2021.

Groupement interSAGE

L'objectif est de faire une rencontre entre animateurs SAGE de la vallée d'Oise afin de mutualiser nos actions Cette rencontre se déroulera début octobre

- **Communication**

- Finalisation du nouveau rapport d'activités qui sera disponible pour le conseil syndical du 21 septembre
- Avancée importante sur la refonte de notre site internet. Identification de prestation site web gratuite et réflexion sur l'architecture du nouveau site
- Structuration de l'outil de news letter et son architecture

Prochaines ½ journées de sensibilisation des élus

- Suite des travaux Moise & Noire qui se déroulera en octobre 2021.
- Suite de la 1^{ère} journée qui a eu lieu en mars dernier sur l'aire d'alimentation de captage d'Auger St Vincent : novembre 2021
- Plan de communication 2021 - 2025 : Travail en collaboration avec l'agence de l'eau afin d'identifier des activités.
Un sondage d'intérêt à l'attention des élus est en cours de finalisation afin de sonder quelles sont les appétences et les curiosités des élus dans le but de leur proposer des éléments de sensibilisation.

Il est indiqué que le risque érosion n'ayant jamais été cartographié sur le bassin de l'Automne malgré son importance, les informations contenues dans cette étude pourront servir dans les PLU et PLUI et être mis en lien avec les travaux du PPRE.

Secrétariat - Comptabilité - Aurélie LANGLET

Les réalisations sont :

- Mise à jour des amortissements de la collectivité et validation avec la trésorerie
- Bilan comptable au 1^{er} semestre 2021
- Pointage des subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie attendues et encore non perçues
- Réalisation du bilan social 2020

2. POINTS FINANCIERS

Bilan au 1^{er} semestre 2021

- Section fonctionnement

	BS 2021	Bilan 1 ^{er} semestre
Dépenses	398 044,87€	252 135,98€
Recettes	398 044,87€	305 410,64€

Le montant des recettes au terme du 1^{er} semestre inférieur aux prévisions est dû à la non-réception de la totalité des subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie pour les postes techniques, et des participations des communes et des EPCI au titre de la compétence SAGE et GEMA non perçues.

	BS 2021	Bilan annuel
Charges de personnel	183 110 €	185 704,97€
Indemnités	15 752 €	16 825,91€
Amortissements	130 000€	106 813,62€

Une projection sur l'année a été faite pour les charges de personnel et les indemnités. Les charges sociales pour le personnel ont été sous évaluées.

Concernant les indemnités du président et vice-présidents, le 4^{ème} trimestre de 2020 n'a pas été comptabilisé dans le budget 2021.

Des délibérations budgétaires modificatrices seront à prendre.

- Section investissement

	BS 2021	Bilan 1 ^{er} semestre
Dépenses	597 786,94€	147 020,92€
Recettes	730 287,12€	279 627,52€

Le montant des recettes inférieur aux prévisions est dû à la non-réception de toutes les subventions liées aux investissements réalisés. Aussi, à la suite de la mise à jour des amortissements, le montant amorti est inférieur aux prévisions. De plus, en dépense, la totalité des travaux non pas encore été réalisés (aménagement du moulin de Glaignes, PPRE).

3. PROJECTIONS FINANCIERES

- **Les cotisations SAGE**

Les cotisations SAGE sont versées par les communes et l'ARC.

Le montant annuel des cotisations SAGE s'élève à **21 177,68€ par an**

Charges de fonctionnement du personnel (financement du poste de direction SAGE et CTEC, le poste ressource souterraine et le poste zones humides). 37 084,72€ par an

Montant déficitaire en fonctionnement annuel depuis 2015 **15 907,04€ par an**

Nous ajoutons à cette projection les charges d'investissement 2021, qui, comme nous pouvons le constater, sont plus élevées que celles qui couraient de 2015 à 2020. Ceci s'explique par la présence de l'étude ruissellement 12 200€

Montant déficitaire en investissement et en fonctionnement en 2021 **28 107,04€**

Si nous poussons cette projection jusqu'en 2026, en maintenant les réseaux de mesure surface et souterrain, une étude de ruissellement supplémentaire mais sans inclure le coût des travaux et la révision du SAGE, la dépense en investissement augmente de 60 200€

Déficit total en 2026 (déficit en fonctionnement et en investissement) de **155 642.24€**

Ces chiffres ont été présentés dans le but de montrer comment fonctionne la comptabilité au sein du SAGEBA et soulever les points de dysfonctionnement.

Ces montants révèlent que les cotisations SAGE ne permettent ni le fonctionnement du SAGEBA, ni son investissement actuels et futurs. Ceci est constaté depuis 2015.

- **Les cotisations GEMA**

Les cotisations GEMA sont versées par les EPCI

Annuellement, les cotisations au titre de la compétences GEMA, versées au SAGEBA, s'élèvent à 84 710,59€ par an

Les charges de fonctionnement (les dépenses liées aux poste rivière et zones humides) s'élèvent à 23 043,24€ par an

Soit un excédent annuel en fonctionnement depuis 2015 de **61 667,35€ par an**

Cependant, des dépenses en investissement sont liées aux cotisations GEMA, notamment ce qui concerne les travaux cours d'eau. Sur la période 2018 à 2021, le montant de ces charges s'élève à

16 912.5€ par an

Soit un excédent cumulé en fonctionnement et investissement de

44 754€ par an

Jusqu'à aujourd'hui, les cotisations GEMA permettent un fonctionnement du SAGEBA. Cependant, cette projection n'intègre pas d'autres dépenses annuelles : les charges générales dont l'entretien, le poste de secrétaire comptable et les indemnités des élus.

Nous pouvons également constater qu'il n'y a pas eu d'augmentation significative depuis 2015 (pas plus de 5%)

- **Analyse budgétaire 2014-2021 en fonctionnement**

Depuis 2014, les cotisations issues des communes sont inférieures aux charges de fonctionnement.

Depuis 2016, le résultat de l'exercice est négatif, exceptée en 2019 et 2020 avec le départ de la directrice précédente d'octobre 2019 à avril 2020, et avec le COVID-19.

Depuis 2016, le syndicat fonctionne grâce à son épargne (excédent) qui n'a pas été renouvelée depuis 2017 avec le virement d'un montant de 51 353€ provenant du fonctionnement.

- **Analyse budgétaire 2021-2025 en fonctionnement**

Une simulation de l'analyse budgétaire en fonctionnement jusqu'à 2025 a été réalisée.

Le montant des dépenses de fonctionnement présentés sont les mêmes que ceux de l'année 2021.

En continuité des années précédentes, le résultat de l'exercice est négatif et l'excédent antérieur diminue d'année en année jusqu'à son point de rupture en 2023. A cette date, l'épargne sera insuffisante pour couvrir le budget de fonctionnement par un déficit annuel d'environ 45 000€.

Le budget du SAGEBA ne pourra pas être voté, le budget de fonctionnement n'étant plus équilibré.

- **Analyse budgétaire 2014-2021 en investissement**

Depuis 2014, une épargne d'investissement a été créée d'un montant de 83 030€ grâce à un virement du fonctionnement, puis en 2017 pour un montant de 51 353€.

A partir de 2019, le résultat de l'exercice redevient négatif avec une exception en 2021 dû à l'excédent 2020 lié au COVID-19.

Le SAGEBA peut encore investir sur des dépenses GEMA grâce à son épargne mais celle-ci n'est pas renouvelée depuis 2017.

- **Analyse budgétaire 2021-2025 en investissement**

Les chiffres présentés lors de la projection sont des hypothèses maximales.

Grâce à cette projection, les enveloppes allouées aux travaux du SAGEBA peuvent-être estimées.

Concernant le PPRE (études et travaux faune / flore), un budget de 780 000€ pourrait être retenu.

Concernant les études sur le ruissellement, une enveloppe de 120 000€ pourrait être retenue.

Concernant les études SAGE transversales (étude sur l'estimation des volumes souterrains disponibles par exemple), une enveloppe de 80 000€ pourrait être retenue.

Concernant les autres études et travaux rivières, un budget de 421 706€ pour être associé.

Grâce à cette simulation, ces hypothèses maximales mènent à la dépense totale de l'épargne du SAGEBA en 2025. En 2025, il n'y aura plus assez de ressources (excédent antérieur reporté) pour permettre d'investir.

En conclusions, un besoin de financement en section de fonctionnement est réel et indispensable d'ici 2023 afin de permettre de maintenir, au moins, les dépenses actuelles (minimum de 45 000€ par an à partir du 1^{er} janvier 2023).

Un besoin également en section d'investissement apparaît indispensable pour continuer à investir à court terme (5 prochaines années) au vu des travaux à venir (PPRE 2022-2026 entre autres).

Ainsi, la section de fonctionnement alimentant la section d'investissement, c'est plus de 45 000€/an qui devront être mobilisés entre 2022 et 2026 pour financer à la fois le fonctionnement et l'investissement du SAGEBA.

Les stratégies financières des collectivités territoriales sont de trois types :

- Diminuer les dépenses : au regard des dépenses actuelles déjà réduites au plus, cette solution n'est pas possible.
- Augmenter les recettes : cette solution est la plus pérenne au travers des cotisations SAGE et GEMA
- Contracter un emprunt : cette solution n'est pas pérenne, d'autant plus lorsque les besoins sont des charges fixes annuelles et non ponctuelles.

Il est constaté que cette situation relève visiblement d'un manque de stratégie des années passées, où il n'y a eu ni ambitions ni suivi financier. Il suggère une réflexion plus approfondie lors d'un prochain bureau, concernant des éventuelles augmentations des cotisations car il est urgent de réagir.

Un comparatif des montants des cotisations et des charges de personnel d'autres syndicats a été réalisé afin de mettre en avant la situation du SAGEBA.

Les charges de personnel du SAGEBA sont bien inférieures à celles des autres syndicats, même lorsque ces derniers ont moins de personnel / temps horaire / grade. Egalement, les cotisations SAGE et GEMA sont bien inférieures, même avec un rapport superficie du bassin / population proche.

Mr DAVIN indique que les chiffres présentés à cette séance ne seront pas communiqués au conseil syndical. Il est d'abord nécessaire que le bureau débattre dessus et propose des solutions à très court terme.

A l'unanimité, il est proposé de convoquer un bureau exceptionnel afin d'échanger sur l'avenir du SAGEBA avant décembre 2021.

4. POINTS SUR LES MARCHES

Concernant les deux marchés érosion des rus de Longpré et de Bonneuil, la consultation a pris fin le 3 septembre dernier avec trois offres reçues. La réponse est à donner d'ici le 27 septembre.

Le coût unitaire est d'environ 35 000€.

Le bureau d'études le moins cher est la chambre d'agriculture de l'Oise ; le plus cher IRH.

L'analyse technique reste à faire afin de savoir qui répond à tous les points demandés.

Concernant le marché « réseau de mesure des eaux de surface », qui a été accepté cet été, trois offres ont été reçues et le prestataire retenu est Aquabio.

Une décision modificative devra être prise car seulement 12 500€ ont été provisionnés alors que pour les deux prochaines années (durée du marché), le budget nécessaire est de 27 000€.

Le démarrage s'effectuera en octobre 2021 avec un accord de l'agence de l'eau pour le subventionnement de ce marché à hauteur de 80%.

Concernant le marché « étude faune/*flore », deux candidats ont répondu à l'appel à projet. Le prestataire Rainette a été choisi.

Le démarrage de cette étude est prévu pour la fin de l'année 2021.

Il faudra également effectuer une décision modificative car le montant initialement inscrits (12 000€) est inférieur aux réels besoins (23 400€).

5. PROPOSITION D'UN ORDRE DU JOUR POUR LE PROCHAIN CONSEIL DU MARDI 21 SEPTEMBRE

Un ordre du jour a été présenté au Bureau
Après concertation et modification, celui-ci a été validé.

Les membres du Bureau valident cet ordre du jour pour le prochain conseil syndical.

Levée de la séance à 20h20.